Grâce Hollogne Magazine 2011

www.grace-hollogne.be

Ier trimestre 2011 - n° 45

Florentine Drapier, nouvelle centenaire

Maison de quartier à Horion-Hozémont

Gilbert Mottard nous a quitté

Grâce-Hollogne soutient Liège Belgium Candidate city EXPO 2017 Liege-expo2017.com

Fabienne Bierset
gagnante du concours de peinture

Calendrier des collectes de déchets à découper

IN MEMORIAM

2004 : il reçoit le titre honorifique de citoyen d'honneur de Grâce-Hollogne, ici entouré de son épouse et de notre bourgmestre.

Après le décès de Jef Ulburghs, le 31 août 2010, nous avons encore à déplorer la disparition d'un autre citoyen d'honneur de notre commune. En effet, Émile Masson est décédé, le 2 janvier dernier, à l'âge de 95 ans.

Le cyclisme belge a perdu un de ses grands anciens en la personne d'Émile Masson junior, né à Hollogne-aux-Pierres le 1er septembre 1915, qui était le fils d'Émile Masson senior, lui aussi professionnel de renom. Nos deux champions ont réussi l'exploit de gagner le marathon de la route qu'était Bordeaux-Paris. Un succès plein d'émotion lorsque le fils s'imposa au Parc des Princes, sous les yeux de son père, 23 ans après sa victoire.

Superbe athlète du vélo, Émile Masson fils fut surtout un spécialiste des classiques. Avant la guerre, il gagne la Flèche wallonne et une étape du Tour de France en 1938 et, surtout, Paris-Roubaix en 1939 et, après celle-ci, Bordeaux-Paris en 1946 ainsi que le championnat de Belgique en 1946 et 1947.

Son palmarès aurait sans aucun doute été beaucoup plus riche s'il n'avait pas dû, comme tous les coureurs de l'époque, interrompre sa carrière durant la seconde guerre mondiale. Il passa 4 ans dans un camp de prisonniers en Allemagne.

Après sa carrière de coureur cycliste, Émile Masson collabora, en qualité de journaliste sportif, aux quotidiens *Les Sports* et *La Wallonie*. Les lecteurs de ses articles se souviennent de la pertinence de ses avis et de son style particulièrement incisif.

Doté d'un tempérament de battant, il fut un des animateurs de la vie sportive liégeoise. Président du Pesant Club Liégeois, de 1968 à 1986, il s'illustre notamment dans l'organisation de Liège-Bastogne-Liège. Nous nous souvenons encore de sa joie et de son émotion lors des deux victoires de Joseph Bruyère, un autre régional de l'étape.

Maniant avec la même habilité le guidon puis la langue et l'écriture, Émile Masson a manifestement marqué de son empreinte le sport en région liégeoise et ce, durant plusieurs décennies.

Après une longue vie particulièrement active, fertile en exploits sportifs et ensuite fort diversifiée, « notre Émile » repose, depuis le jeudi 6 janvier, au cimetière de Bierset.

Quel bel exemple à suivre pour notre jeunesse !

Maurice Mottard,
Bourgmestre.

Les « Masson », père et fils, s'étaient fait une spécialité des « Bordeaux-Paris ». Ici, à l'arrivée de la 46e édition de cette classique, le père (à droite) savoure la victoire du fils. Extrait du quotidien « La Wallonie », 11 et 12 octobre 1969, p. 95.

1939 : Émile Masson crève, alors qu'il est seul en tête. Il gagnera quand même à Roubaix. Extrait du quotidien « La Meuse », 30 septembre 2005, p. 21.

SOMMAIRE

ART & CULTURE 3
- Fabienne Bierset, lauréate du concours de peinture

HOMMAGE 4-6
- Gilbert Mottard, Bourgmestre, Gouverneur et Ministre

SERVICES PUBLICS 7
- Restauration de la salle des mariages

VIE POLITIQUE 8
- Paule Martin et Gaston Vallée

EVENEMENT 9
- Maison de quartier de Horion-Hozémont

HUMANITAIRE 10
- Centre d'accueil pour les réfugiés à Bierset

VACANCES DE NOS RETRAITES 10
- Inscriptions

PORTRAIT 11
- Florentine Drapier, centenaire

SPORTS 11
- Tournoi international de badminton
- David Jaco, champion de Belgique

HUMANITAIRE 11
- Action Cita des ailes

A VOS AGENDAS 12
- Salon des associations
- Retrouvailles du quartier
- Simon Paque

1er trimestre 2011 • numéro 45
Magazine communal de Grâce-Hollogne

Editeur responsable :
Maurice Mottard, bourgmestre
Rue de l'Hôtel Communal 2
4460 Grâce-Hollogne

Conception et réalisation :
Administration communale de Grâce-Hollogne
Rue de l'Hôtel Communal 2
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 224 53 13 • Fax 04 234 10 22
E-mail : info@grace-hollogne.be
Site : www.grace-hollogne.be

Contact et coordination : D. Davin

Ont collaboré à cette édition :
Mmes B. Bievliet, M. Boyne, V. Chimento, G. Bergans, Mrs S. Beck, F. Goffredo, S. Kaspers, S. Napora, F. Nyns, A. Rossetti, N. Santino.

Graphisme et impression :
Imprimerie Gérôme s.a.
Dépôt légal n°BD50398

Permanences organisées à l'initiative de Monsieur le Bourgmestre

- Mairie de Grâce : les 1er , 3e et 5e mercredis du mois, de 14 à 16 heures - Rue J. Heusdens, 24
- Mairie de Hollogne : les 2 e et 4e vendredis du mois, de 10 à 12 heures - Rue de l'Hôtel Communal, 2 - * **Bureaux fermés**

AVRIL 2011

l	m	m	j	v	s	d
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
* 25	26	27	28	29	30	

MAI 2011

l	m	m	j	v	s	d
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN 2011

l	m	m	j	v	s	d
		1	*2	*3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
* 13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Attention : ne croquez pas le fruit défendu !

Fabienne Bierset est la lauréate de notre concours de peinture

Notre Administration communale a lancé un concours de peinture auprès des artistes de Grâce-Hollogne afin d'orner la salle des mariages. C'est Fabienne Bierset qui a remporté cette épreuve artistique grâce à sa toile dénommée « Pommes d'amour ».
Elle a réuni 28, 57 % des voix du jury et 18, 18% des voix des citoyens sur les 4 peintures en compétition.

Fabienne est née à Liège, le 11 décembre 1973, et habite notre commune depuis plus de 25 ans.
Elle a commencé sa carrière artistique par des études durant 8 années à l'académie des Beaux-Arts de Liège. Malheureusement, en raison d'un manque de possibilité d'emploi dans le domaine artistique professionnel, Fabienne décide de s'orienter, pendant 10 ans dans le milieu de la télécommunication pour ensuite se diriger vers un emploi à l'Administration communale de Saint-Nicolas et, plus précisément, à la maison des terrils.

Fabienne s'inspire largement du courant hyperréaliste pour la réalisation de ses peintures. Ce mouvement développé dans le courant du 20e siècle en réaction aux courants abstraits, consiste à saisir l'instant, telle une reproduction photographique. Les peintres hyperréalistes recherchent la neutralité et montrent le monde de manière objective.
C'est ainsi qu'à l'instar de ces peintres, elle emploie la couleur en glacis, technique picturale qu'elle maîtrise parfaitement, pour donner à ses tableaux une impression de réalisme.
Grâce à sa technique et son style particulier, l'amateur peut apprécier chaque tableau à des distances successives et découvrir simultanément que compositions et détails s'équilibrent harmonieusement.
Ses tableaux suggèrent toujours un état d'âme, un univers poétique aux images de nature morte qui se combinent en dehors de tout contact anecdotique.

C'est grâce à une œuvre à la fois réaliste et métaphorique symbolisant l'union, le mariage et l'amour que Fabienne sera exposée dans notre salle des mariages, aux cotés de différentes peintures historiques illustrant notre commune. Fabienne aura encore la possibilité de nous émerveiller lors de deux expositions prévues durant l'année 2011. La première aura lieu du 22 octobre au 4 novembre à la Galerie Art Present de Paris. La seconde, quant à elle, se déroulera à la Galerie Art Dense située à Ans, du 2 au 30 décembre 2011.
Merci pour ce remarquable apport artistique et bonne continuation !

S. K

Site : www.fabiennebierset.be - E-mail : info@fabiennebierset.be

Le Bourgmestre peint par Charles Destordeur en 1963 (Hôtel communal de Hollogne, salle du Conseil)

Gilbert Mottard

Bourgmestre, Gouverneur et Ministre… en fin

Né à Hollogne-aux-Pierres, le 10 octobre 1926, jour des élections communales, Gilbert Mottard s'est éteint le 21 février dernier, à l'âge de 84 ans. Comme ses deux fils, Maurice (notre bourgmestre) et Charles, notre commune mais aussi tous les amoureux de notre terroir et de notre wallon se retrouvent aujourd'hui orphelins.

Gilbert Mottard, l'homme politique

Plus jeune bourgmestre de Belgique en 1953, dernier bourgmestre de Hollogne-aux-Pierres… et premier bourgmestre de Grâce-Hollogne !
Baigné dès son plus jeune âge dans le militantisme socialiste, Gilbert Mottard entreprend, pendant la guerre, des études à l'Institut d'études sociales de la province de Liège. A la fin de ses études, il est engagé comme auxiliaire social par l'Administration communale de Liège. Il y exercera durant 22 ans et sera promu au grade d'auxiliaire social en chef.
Suivant les traces de son grand-père, il se présente sur les listes électorales communales en 1952. C'est ainsi qu'à l'âge de 26 ans, il devient bourgmestre de Hollogne-aux-Pierres et aussi le plus jeune bourgmestre de Belgique. A la fin de ses mandats hollognois (entre 1953 et 1970), il sera l'un des acteurs prépondérants du projet de fusion volontaire entre Hollogne-aux-Pierres et Grâce-Berleur. Le 1er janvier 1971, il deviendra le premier bourgmestre de la nouvelle commune de Grâce-Hollogne.
De 1968 à 1971, il siège en qualité de député de l'arrondissement de Liège à la Chambre des Représentants. C'est pendant ces années que sera, notamment, adoptée la première grande réforme institutionnelle.

Gouverneur de la province de Liège, puis Ministre des pensions

En octobre 1971, il accède au poste de Gouverneur de la province de Liège et y restera pratiquement 20 ans. Grand défenseur de l'institution provinciale, il s'interrogera, néanmoins, à cette époque sur l'utilité et le rôle des provinces et des Gouverneurs dans le futur. Durant son mandat, il se positionnera toujours en protecteur de la structure, du développement et de l'intérêt des communes. Il s'occupera activement de préparer et de mettre en œuvre le plan Michel, organisant les fusions des communes en 1977.
Il mettra en exergue tous les atouts socio-économiques du pays de Liège face au pessimisme régnant à la suite des fermetures successives et inéluctables des charbonnages, contribuant, ainsi, au renouveau économique que l'on connaît aujourd'hui en région liégeoise.
C'est à son initiative que les grandes manifestations célébrant le Millénaire de la Principauté de Liège seront mises sur pied en 1980. A la même époque, les services culturels de la province seront largement étoffés.

Pendant toute sa carrière politique communale et provinciale, il exercera également différentes fonctions exécutives dans bon nombre d'institutions et d'intercommunales. Il occupera notamment le poste de Président de la société d'habitations sociales « Notre Logis », du Conseil économique de la province de Liège, de la S.P.I. (Société provinciale d'Industrialisation), de l'A.L.E. (Association liégeoise d'Électricité), de la SOCOLIE (Société coopérative liégeoise d'Électricité), de l'I.S.F. (Association intercommunale pour le circuit national de Spa-Francorchamps), du Crédit communal de Belgique… et de Vice-président de la C.I.L.E. (Compagnie intercommunale liégeoise des Eaux) et du Port autonome de Liège.

Le 2 mai 1990, à la surprise générale, il devient Ministre des pensions, il le restera jusqu'au 7 mars 1992, date à laquelle il quitte l'avant-scène politique.

Gilbert Mottard, l'homme de lettres

Malgré toutes les charges et les obligations inhérentes à ses différentes fonctions, il trouvait encore le temps d'écrire…
Ardent défenseur des valeurs culturelles et sociales du Pays de Liège, Gilbert Mottard savait manier tant la langue française que le dialecte wallon et ce, avec verve et compétence. Il était d'ailleurs membre de la Société littéraire.

Chaque année, l'ouverture de la session ordinaire du Conseil provincial était un moment attendu par ses pairs tant les discours qu'il y prononçait du haut de la tribune étaient d'une qualité, d'une recherche et d'une pertinence sans-pareil. Homme de nature discrète, il savait capter et toucher la corde sensible de l'auditoire.
C'est ainsi qu'il est le seul à avoir osé prononcer à cette même tribune, un discours de plus d'une heure, en wallon liégeois : *Lîdjwès, fîr di l'èsse èt dèl mostrer !* qui marquera à jamais les annales. Ce discours visant à rappeler la nécessité de conserver nos racines reste toujours, et plus que jamais, d'actualité !

Parmi ses ouvrages : *Des administrations et des hommes dans la tourmente 1940-1945, Ministre en fin* et, finalement, *Je n'étais pas fait pour cela*, apportent un éclairage précis et vivant sur la vie politique et sociale liégeoise durant plusieurs décennies.

D. D.

Publications :

- *Mémorial de la province de Liège 1836-1986*, Liège, 1987
- *Des administrations et des hommes dans la tourmente*, Liège 1940-1945, Bruxelles, 1987
- *Lidjwès, fîr di l'èsse èt dèl mostrer* (album illustré), Liège, 1987
- *Hollogne-aux-Pierres au 20e siècle,* Grâce-Hollogne, 1988
- *Ministre… en fin*, Liège, 1992
- *Je n'étais pas fait pour cela. 50 ans de vie politique à Liège et ailleurs*, Liège, 1997
- Discours prononcés à l'occasion de l'ouverture des sessions ordinaires d'octobre du Conseil provincial de Liège (1971 à 1986)

Bibliographie :

- Gilbert MOTTARD, *Mémorial de la province de Liège 1836-1986*, Liège, 1987, pp. 118-121
- Paul DELFORGE, *L'encyclopédie du mouvement wallon*, tome II, Charleroi, 2000, p. 1124

Une carrière particulièrement riche en contacts et rencontres...

L'une des rencontres avec les souverains, la Reine Fabiola et le Roi Baudoin, le 16 mai 1973

Symbole des festivités du Millénaire de la Principauté de Liège

La visite du Président François Mitterrand et de son épouse, le 14 octobre 1983.

Accueil du Pape Jean-Paul II, le 19 mai 1985

Gilbert Mottard avec son ami André Cools, son frère en politique

télégramme

ETATPRIORITE
M. BOURGMESTRE MAURICE MOTTARD
CHAUSSEE DE LIEGE 140
(4460) GRACE-HOLLOGNE

LA REINE ET MOI AVONS APPRIS LA TRISTE NOUVELLE DU DECES DE VOTRE PERE, MONSIEUR GILBERT MOTTARD, QUE NOUS AVONS BIEN CONNU ET APPRECIE.
NOUS NOUS ASSOCIONS DE TOUT COEUR A VOTRE CHAGRIN ET VOUS ADRESSONS AINSI QU'A VOTRE FAMILLE NOS VIVES CONDOLEANCES.
ALBERT

« Lidjwès, fîr di l'èsse èt dèl mostrer » Gilbert Mottard

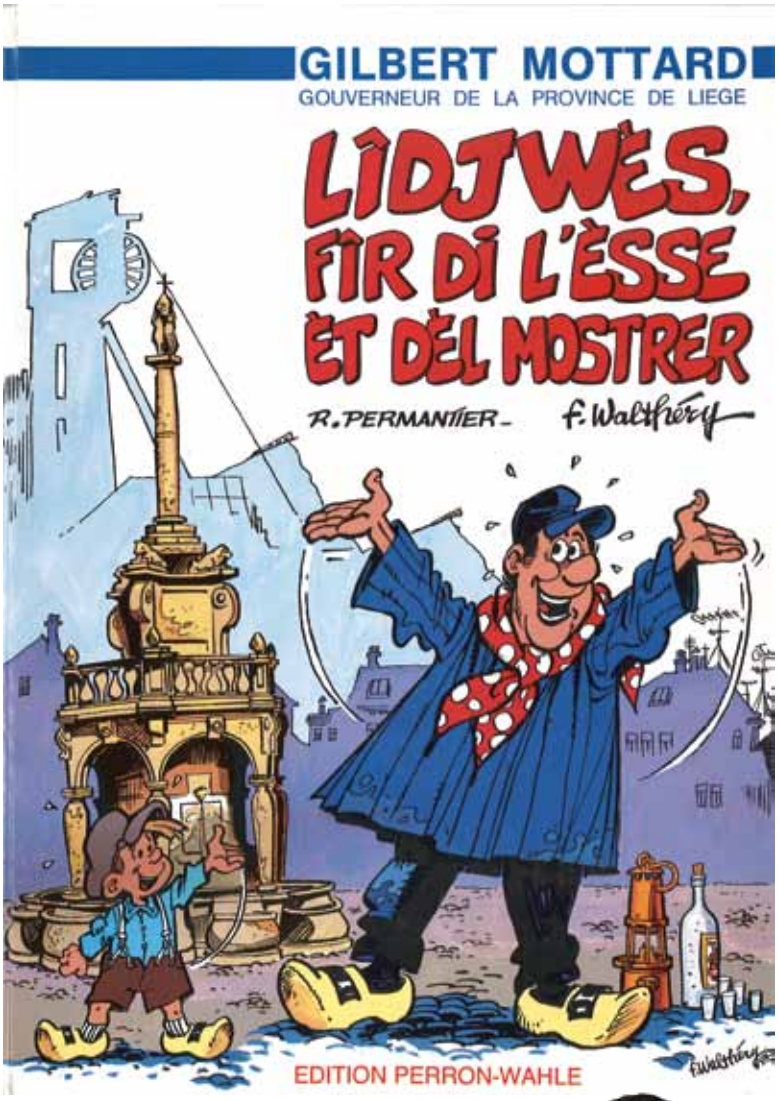

Seûl ome politique walon à-z-aveûr situ Mayeûr, Gouverneûr, Minisse èt ôteûr walon.

Octôbe 1983. I-n-a vint' ût ans dèdjà…

Pol tote prumîre fèye, dispôy 1830, on Gouvèrneur di nosse province va fé tot s'discoûrs è walon, divant l'Consèy, â grand complèt.
C'èst don avou s'coûr qui Gilbert Mottard va djâzer dèl vicârèye dès p'titès djins d'amon nos-ôtes, di leûs djôyes, di leûs ponnes, di leûs-èspwèrs èt çoula, ine eûre â long. Èl sâle, on n'oyéve ni hûse ni mûse…
Rinde li fîrté âs Lîdjwès ! Qué bê programe !

Dî-sèt' ans plus târd…

- Moncheû Mottard, pôrîz-v, s'i v'plêt, fé ine pitite préface po nosse gazète è walon ?
- Nèni !
- Poqwè don vos ? Sèrîs-gne trop' à gôche… trop' à dreûte, mutwèt ?
- Nèni !
- Poqwè, adon ?
- Pace qui dji va scrîre avou vos-ôtes.

Èt c'è-st-insi qui nosse Gouvèrneur sicriya d'vins nos qwinze numèrôs.
Ènn'a-st-èwaré pus d'onk, vos m'polez creûre !
Mins d'abôrd, lès swassante ôteûrs vikants qu'ont-st-ovré avou lu.

Vacances 2002

Moncheû Mottard, nos-alans buskinter on vî curé d'â Bièrleû po sès quatre-vints-ans. Vos l'avez sûr rèscontré à Brussèl qwand vos-èstîz Minisse.

Mutwèt èsteût-i sénateûr ou député, dji n'sé pus ; ènn'a tant fêt, dê !
Pôrîz-v' fé on p'tit mèssèdje qui nos djondrîs âs cis di tos sès camarâdes ?
Li lèd'dimin, nos r'çûvîs l'mèssèdje qui nos-a bin-n-ècorèdjî po-z-adjincener l'fièsse da Djèf Ulburghs, â Bièrleû.

Mins qui v's-èstîz-st-ètique ! Nos discutîs, eune à eune, vos (rârès) fâtes d'ortografe divant d'mète vos scriyèdjes è l'ôrdinateûr.

Mins qu'on-z-a stu fîrs èt contints d'ovrer avou vos, sîh ou sèt' ans â long.

Çou qui v' freût plêzîr, là qu'vos-èstez, mi djèl sé bin !

Po nos grands scolîs dès sîhinmès-annêyes qui vont qwiter l'comeune po dès pus hôtès scoles, avou l'côp di spale dèl Comission d'Istwère, dès Biblioyotêques, on bê p'tit lîve, d'ine quarantinne di pâdjes avou on « C.D. » : **Lîdjwès, fîr di l'esse èt dèl mostrer**

Vosse discoûrs qui v'va come on want. Il èst prèt'. Î estans-gne ?

F. Nyns, scriyeû à Intrez don, pitit fi, fi, èt fré d'houyeû.

Nouveau style pour la salle des mariages !

La salle située à l'étage de la mairie de Grâce vient d'être entièrement réfectionnée et modernisée. Dans la foulée, c'est aussi la salle des pas perdus et la cage d'escalier qui ont été remis à neuf afin de parachever les différents aménagements réalisés ces dernières années, pour améliorer l'accueil (ascenseur, accès PMR, guichet d'accueil).
C'est dorénavant dans un décor très tendance que pourront être célébrés les mariages.

Exercice périlleux que d'aménager et de décorer un lieu chargé d'une telle symbolique !

La salle des mariages doit, en effet, refléter l'engagement des futurs époux, l'institution et l'autorité administrative. Mais comment conserver cette atmosphère et moderniser l'ensemble tout en améliorant la qualité, les capacités d'accueil et en donnant à l'espace une certaine chaleur et convivialité ?
L'exercice a été réalisé avec brio par les différents intervenants du chantier.
Les différents revêtements de sol datant de la construction de l'administration, dans les années 50, ont particulièrement mal vieilli. Il a donc été nécessaire, dans le hall d'entrée, de remplacer entièrement le carrelage, un travail effectué partiellement par la main d'œuvre communale et par la société Licki (Herstal). Un nouveau tapis a été posé dans l'escalier d'honneur et sur le sol de la salle des mariages. Les marches en granito, une variété de béton très utilisée à l'époque mais abîmée par la pose de plusieurs tapis, ont dû être recouvertes d'un revêtement de sol alliant adaptabilité au support, résistance et facilité d'entretien. Le flotex, tapis de sol caoutchouté et anti-acarien, a été placé par l'entreprise Dragà frères (Grâce-Hollogne).

Bien plus qu'un rafraichissement des murs : mobilier ergonomique et déco tendance !

L'ensemble des murs, plafonds, lambris, chambranles et portes ont été entièrement repeints par la main-d'œuvre communale.
Le mobilier a été entièrement remplacé.
Avant de se lancer dans cette opération, un avis a été sollicité auprès des professionnels de la couleur : la Centrale de peinture et produits chimique (Grâce-Hollogne). Ce sont des tons doux, naturels et relativement neutres – déclinés de bruns, beige et lilas – qui ont été choisis. Les établissements Chasseurs (Grâce-Hollogne) ont fourni les peintures. C'est principalement la société Belseco (Grâce-Hollogne) qui a fourni le mobilier pour la salle des mariages et les zones d'attente.

Parallèlement, un concours de peinture a été lancé auprès des artistes de la commune afin de réaliser une œuvre destinée à orner la salle des mariages. C'est Fabienne Bierset qui a remporté le concours (voir article page 3).

Ces travaux de réfection auront couté environ 40.000 €, financés sur fonds propres. Réalisés dans un esprit de développement durable, ils auront permis de faire travailler différentes entreprises de la commune. Sachez d'ailleurs qu'ici, rien ne se perd : une partie de l'ancien mobilier a été vendu par le biais des nouvelles technologies de l'information… témoignant ainsi de l'adaptation des services de notre administration !

D. D.

Service de l'état civil
Responsable : Frédéric Tihon
Administration communale
Rue Joseph Heusdens, 24
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 231 48 87 - 88

Mariage : modalités pratiques
Les futurs mariés doivent se présenter, munis de leur carte d'identité, à l'administration.
Documents à produire (peuvent être demandés auprès du service) :
- Copie littérale de l'acte de naissance (à réclamer dans la commune de naissance)
- Certificat de domicile (à réclamer dans la commune de domicile)
- Photocopie du document d'identité (carte d'identité ou titre de séjour)

S'il y a lieu :
- Extrait de la transcription du divorce
- Extrait d'acte de décès de l'ex-conjoint

Paule Martin et Gaston Vallée quittent le Collège communal : le point sur plusieurs années de travail au service de la commune et de ses citoyens

Après quatre années de législature, les deux échevins se retirent de l'avant-scène. S'ils conservent leur siège de conseiller communal et, à ce titre, continuent d'assister aux séances du Conseil, c'est avec une pointe d'amertume qu'ils quittent leur fonction au sein du Collège.

Echevin : une fonction, un travail

Être échevin dans une commune, ce n'est pas qu'un titre, c'est un vrai boulot…
Le Collège communal, composé du bourgmestre, des échevins (6 pour notre commune), du président du C.P.A.S. et du secrétaire communal se réunit toutes les semaines afin de prendre les décisions qui s'imposent dans le cadre de la gestion quotidienne de notre commune, de son administration et du personnel. De nombreuses activités qui influent sur notre vie de tous les jours sont de la compétence des membres du Collège ; de la collecte des déchets à l'entretien des voiries, en passant par la gestion des infrastructures sportives ou l'organisation de l'aide aux personnes démunies…

Autant dire que nos deux échevins quittent leur poste avec un mélange de soulagement et de regret. Tous deux militants de longue date, ils étaient en effet particulièrement engagés et investis dans leur mission respective.

Paule Martin

Née le 31 mai 1942 à Ougrée, elle a grandi au Dierain Patar et ensuite à Hollogne. Coiffeuse de formation, elle devient d'abord vendeuse au Grand Bazar puis travaille pour l'entreprise M.B.L.E. à Bruxelles avant de se consacrer entièrement à l'éducation de sa fille et de ses jumeaux. Lorsque ceux-ci sont devenus autonomes, elle décide de s'investir plus avant en politique. Elle préside la section hollognoise des Femmes prévoyantes socialistes de 1997 à 2008. En 2000, elle devient conseillère communale et arbore l'écharpe scabinale en 2006. Ce sont les affaires sociales et la petite enfance qui seront ses domaines de prédilection. Dotée d'un caractère bien trempé et volontaire, durant ces quatre années, hormis sa présence active, l'aide et l'écoute qu'elle accorde aux administrés, elle aura porté quelques dossiers sensibles tels que la nouvelle organisation du service social, l'extension du village des benjamins (une crèche de 12 lits supplémentaires) et l'installation de l'air conditionné au centre de repassage «La manne à linge». Si elle reste toujours membre du Conseil communal et du Conseil de police, elle n'en aspire pas moins maintenant à s'occuper de ses trois petits-enfants, à s'adonner à la flânerie et à la marche avec son compagnon…

Gaston Vallée

Né le 11 août 1942, ce hollognois de pure souche s'implique dans la politique locale depuis plus de 30 ans. Il devient conseiller communal en 1983 et le reste durant deux législatures. Ensuite, il est désigné échevin, en 1995, puis en 2001 et 2006. Dessinateur en bâtiment au service de la Communauté française, il aura logiquement comme attribution la gestion du patrimoine communal. Au fil de ses trois mandats (durant 16 années), de nouvelles compétences lui sont attribuées : la sécurité des lieux accessibles au public, le service interne de prévention et de protection des travailleurs, les travaux subsidiés et les économies d'énergie. Gaston Vallée, véritable conciliateur de différents services, a à son actif un nombre impressionnant de dossiers aboutis ; citons, par exemple, les aménagements de la Maison de l'emploi et du social, de Cité Sports, de la mairie de Grâce (article p. 7), les restaurations de l'église de Ruy, de la maison vicariale de Hozémont (article p. 9), la sécurisation des écoles, l'acquisition du nouveau car scolaire et de l'ensemble du charroi communal… L'un des chantiers les plus difficiles qu'il a mené à terme est la rénovation de la piscine communale, rue Forsvache, l'investissement le plus onéreux de l'histoire de notre commune. Divers changements législatifs ainsi que diverses mauvaises surprises de chantier lui auront en effet donné du fil à retordre !
Son seul regret est de ne pas avoir pu mener à bien le dossier d'aménagement du terrain de football et ses abords, sur le site Forsvache, chantier paralysé par une faillite depuis 2010. Toujours présent sur de nombreux fronts, soulignons également qu'il a été administrateur à la Société Notre Logis et à l'Association liégeoise du Gaz.
Aujourd'hui, il se réjouit de pouvoir enfin participer au voyage à Blankenberge en qualité de pensionné et de s'occuper pleinement de ses deux petits-enfants. Toujours membre du Conseil communal, il reste également très actif au sein de l'Amicale des pensionnés de Hollogne qu'il préside.

Nous remercions nos deux anciens échevins pour tout le travail accompli et leur souhaitons de s'épanouir pleinement dans tous leurs nouveaux projets !

D. D.

Nouvelle maison de quartier de Horion-Hozémont

C'est le 27 janvier dernier que la maison de quartier de Horion-Hozémont sise place du Doyenné, dernière l'église Saint-Sauveur, a été inaugurée.
C'est désormais dans l'ancienne maison vicariale, datant de la fin du 19e siècle et propriété de la commune de Grâce-Hollogne, que se côtoieront associations locales et mouvements de jeunesse, dans un bâtiment entièrement restauré.

Retour sur le sauvetage d'une construction en détresse

Cette longue et délicate réhabilitation a été étudiée par l'architecte Patrice Van Roosbroeck et la réalisation des travaux a été confiée à la société Heck de Bütgenbach.
De par sa vétusté et les méfaits du temps sur l'ensemble de l'ouvrage, additionnés à l'attaque de la mérule, celui-ci a dû être rénové intégralement et traité à l'aide de fongicides adaptés. Comme le décapage des plafonnages laissait apparaître les boiseries des maçonneries à colombages dans un état complètement détérioré, le bâtiment a du être vidé dans tout son volume et les maçonneries intérieures entièrement reconstruites.
De plus, il est à préciser que l'ensemble des planchers en bois a été remplacé par des structures en béton et que le plancher du grenier a été restauré en profondeur.
En ce qui concerne l'extérieur, quelques modifications ont été apportées, notamment avec la construction d'un escalier ainsi qu'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite.
Le but de cette rénovation était d'obtenir un bâtiment durable et fonctionnel. C'est pourquoi les matériaux utilisés sont à la fois classique et résistant : un plafonnage peint, du béton apparent (escaliers), un revêtement de sol époxy susceptible de supporter un passage intensif, un système d'aération naturelle ou encore, un système de ventilation mécanique dans les locaux les plus humides.
Le montant total des travaux s'élève à 240.000 €.

Une maison au service de la population

Ce projet de maison de quartier a été concrétisé grâce à l'Administration communale de Grâce-Hollogne et à son service de cohésion sociale, dans le but de créer un espace d'accueil et de loisirs qui propose aux habitants des actions sociales, des services de proximité et des activités socioculturelles.

Le service communal de cohésion sociale s'est donné pour objectif d'être un relais avec la population, d'aider à mettre en place des projets citoyens et d'y organiser des activités intergénérationnelles.
Par conséquent, dès le 2 mars 2011, le service occupera les locaux tous les mercredis après-midi de 15 à 17 heures et une permanence sociale sera assurée un mercredi sur deux par une assistante sociale. Pour les différentes activités projetées, vous y trouverez notamment du mobilier, une machine à café, un baby-foot et du matériel de bricolage.
Depuis l'inauguration, hormis les scouts du village de Horion-Hozémont qui continueront à occuper les lieux, comme ils le font depuis plusieurs décennies, d'autres associations et clubs ont déjà manifesté leur intérêt. En effet, le comité de village de Horion ou encore le football club Horion occuperont également les lieux.
N'hésitez pas à venir nombreux avec vos idées, vos envies et vos projets…

A.R.

Maison de quartier de Horion-Hozémont
Place du Doyenné 22 - 4460 Grâce-Hollogne
Personnes de contact :
Vanessa (éducatrice) 0474 766 737
Christel (assistante sociale) 0478 804 325

AVIS

Vente d'une parcelle communale privée de 798 m² reliant les rues des XVIII Bonniers et Paradis des Chevaux

Le conseil communal a décidé, en sa séance du 31 janvier 2011, de marquer son accord de principe sur la vente de gré à gré avec publicité de la parcelle communale cadastrée en 2e division, section B, n° 34/2. La vente de ce bien se fera au plus offrant sachant que la mise à prix de départ est de 36.000 €. Le dossier est consultable au service communal des travaux du 2 mai 2011 au 31 mai 2011. Les modalités de procédure d'acquisition et de dépôt des offres sont disponibles auprès de ce service.

Service des travaux
Rue Joseph Heusdens, 24
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 331 48 66

Nouvelle affectation de la caserne militaire de Bierset : Centre d'accueil pour les réfugiés L'Envol... en attendant un nouveau départ...

Triste constat en 2010 : le réseau d'accueil est saturé et les demandeurs d'asile qui arrivent en Belgique dérivent d'abord vers des hôtels puis, une fois ceux-ci saturés également, se retrouvent dans des squats ou dans la rue. Situation inacceptable, surtout lorsque l'on sait qu'elle concerne parfois des familles entières, qui a poussé la Croix-rouge à organiser une tournée des hôtels afin de permettre, prioritairement aux enfants, de bénéficier d'un accompagnement social. Le rapport de la situation a été relayé vers différentes instances et a provoqué la réaction du 1er ministre qui, après avoir examiné les différentes options, a décidé d'ouvrir des casernes militaires et de solliciter l'intervention de la Croix-rouge.

Peu de travaux ont été nécessaires afin de permettre la réaffectation de ces casernes, si ce n'est l'installation de cuisines, de matériel de détection incendie et la pose d'une barrière prescrite par les règles de sécurité imposées par les militaires et visant à les isoler des demandeurs d'asile. La gestion du centre a suscité la création d'emplois. A terme, ce sont 49 personnes (une bonne partie de collaborateurs polyvalents mais également des assistants sociaux, une équipe médicale, des techniciens, des employés administratifs,…) qui assurent l'intendance, la surveillance et la sécurité du centre.

220 demandeurs d'asile, dont 70% d'hommes isolés mais également une vingtaine de familles, sont actuellement hébergés à Grâce-Hollogne mais ce chiffre évolue puisque chaque jour connaît des départs et des arrivées. En effet, la durée maximale de séjour est de 10 semaines puisqu'il ne s'agit ici que d'un centre de transit. Les demandeurs d'asile sont ensuite accueillis dans un centre structurel durant une période de 4 mois à 1 an, puis dans une initiative locale d'accueil. La durée de la procédure de demande d'asile peut prendre de 6 mois à 2 ans.

La différence entre un centre structurel et un centre de transit est que dans le second, il n'y a pas de scolarisation, pas d'inscription à la commune, pas de formation ni d'animation culturelle. Les activités des résidents se résument à fréquenter la salle de sport, regarder la télévision mais également à effectuer, à tour de rôle, des travaux communautaires. C'est, en effet, eux qui entretiennent les locaux et aident à la cuisine.

Caserne de Bierset

Si le centre est ouvert, les résidents sont tenus d'observer le règlement d'ordre intérieur : interdiction de consommer de l'alcool et de fumer dans les locaux, participation aux tâches de la vie quotidienne, discrétion de mise en cas de rentrée tardive. Chaque résident perçoit 7€ par semaine d'argent de poche tandis que la Croix-rouge perçoit une somme du gouvernement par jour et par résident, destinée à couvrir l'accueil, la location du bâtiment, la nourriture et le traitement du personnel.
A noter que les dons faits à la Croix-rouge ne sont pas destinés à couvrir les frais inhérents à l'accueil des demandeurs d'asile.

La fermeture du centre est prévue en novembre 2011 à condition que les nouvelles mesures prises par le gouvernement aient solutionné le problème de l'accueil des demandeurs d'asile.

En attendant, si certaines craintes relatives à la liberté d'aller et venir des résidents et la proximité du centre avec le village de Fexhe avaient été émises, on ne peut que constater que la « cohabitation » se déroule sans encombre : des habitants de la rue de la Cornette (où se situe l'accès au centre) ont spontanément proposé de réaliser des activités avec les résidents. Actuellement 5 bénévoles proposent des animations pour les enfants, des ateliers bricolages et cuisine, des animations sportives, musicales ou culturelles, des cours d'alphabétisation et des tables de conversation. Toute personne qui souhaite s'impliquer dans la vie du centre est la bienvenue.

B.B.

Coordonnées
L'Envol (Croix-Rouge de Belgique)
Responsable du site : Ayumi OKAWA
Rue de la Cornette - 4347 Fexhe-le-Haut-Clocher
Tél. 0471 104 182 - E-mail : ayumi.okawa@redcross-fr.be

La loi du 12 janvier 2007 stipule que tout demandeur d'asile a droit à l'aide matérielle. En cas de non-respect de cette disposition, des avocats ont fait condamner le Belgique à payer au demandeur d'asile une astreinte s'élevant à 500 € par jour et par personne.

VACANCES DE NOS RETRAITES
Inscriptions du 4 au 8 avril 2011

Chaque année, un séjour à la mer est organisé par le centre public de l'action sociale, avec le soutien de l'Administration communale, pour les retraités de l'entité. Cette année, le séjour se déroulera du 05 au 10 juin, au Floréal club de Blankenberge (trajet en car).
Conditions : être pensionné et avoir 65 ans depuis au moins le 1er janvier 2011.

Dates d'inscription près de chez vous :
Grâce, local des nourrissons, rue Renan : 4 avril de 9 à 11 heures
Hollogne, Hôtel communal : 5 et 7 avril de 9 à 11 heures
Grâce, Maison des Berlurons : 6 avril de 9 à 11 heures
Horion-Hozémont : 8 avril de 9 à 9 heures 30
Velroux : 8 avril de 9 heures 30 à 9 heures 45
Bierset : 8 avril de 10 à 10 heures 30
Pour les retardataires et les accompagnants :
au C.P.A.S., du mardi 25 au vendredi 29 avril 2011,
de 9 à 11 heures

CPAS GRACE-HOLLOGNE

Informations et conditions d'inscription :
Centre public de l'action sociale (C.P.A.S.)
Rue Grande, 75 - 4460 grâce-Hollogne
Tél. 04 234 05 17

Toujours positive et optimiste, Florentine DRAPIER vient de fêter ses 100 ans !

Florentine entourée de sa famille : 4 générations de femmes

Née à Grâce-Berleur, le 28 janvier 1911, notre centenaire a vécu rue du Cimetière jusqu'en 2004, année où sa maison est ravagée par un incendie.
Elle est la dernière d'une famille de 7 enfants, la « Rawette » d'une famille soudée où règnent joie et bonne humeur.
Notre Florentine aime particulièrement rire et chanter. Elle a d'ailleurs joué et chanté dans des pièces de théâtre programmées à la maison du peuple de Grâce.

Un sacré caractère…

Dès l'âge de 14 ans, malgré des capacités indéniables, elle doit arrêter l'école pour travailler au charbonnage du Bonnier où elle pousse les berlines.
Après 3 ans, elle est renvoyée pour s'être battue ! Elle entre alors au charbonnage du Fany mais ne s'y amuse pas.
Elle réussit à réintégrer le Bonnier mais cesse de travailler lorsqu'elle épouse Richard Cajot, un ancien conseiller communal.
« Mèmère », comme on l'appelle dans sa famille, a une fille, Lisette avec qui elle vit aujourd'hui. Elle adore ses deux petites-filles, Joëlle et Michelle, ainsi que ses trois arrières petits-enfants : Lorie, Florent et Jérémy.

C'est un cas Florentine !

A 93 ans, elle tondait encore sa pelouse, blanchissait sa cour et prenait le bus pour aller faire ses courses.
A 94 ans, elle s'est cassé le col du fémur mais s'est rétablie aussi vite qu'une femme de 50 ans. Si depuis cet accident, elle a ralenti son rythme de vie, elle n'en reste pas moins très alerte et autonome : chaque matin, elle fait seule son lit et sa toilette. Sa vue reste excellente et elle lit encore sans lunettes !
Si on lui demande à quoi elle doit sa longévité, elle répond, toujours en souriant : au travail, à une bonne hygiène de vie (elle n'a jamais bu d'alcool ni fumé), à une nourriture saine, beaucoup de fricassées, de soupes et au sirop de Liège (une tartine tous les matins, sans exception). Sans oublier de souligner avoir énormément ri de tout et de rien, même d'un cancer qu'elle et sa fille ont eu et qu'elles ont fini par vaincre.

Florentine, encore toutes nos félicitations et tous nos vœux pour l'avenir.

G. B.

SPORTS

Tournoi international de badminton des 20 et 21 novembre 2010

Depuis sa création en 1963, le badminton club de Grâce organise régulièrement des tournois nationaux mais aussi de grands évènements internationaux rassemblant les meilleurs joueurs belges et étrangers.
En novembre dernier, 283 badistes, venus des quatre coins de la Belgique, ont participé au tournoi international organisé par le B.C. Grâce, dans les installations du hall Mathieu Wathelet, place du Pérou. Tout au long du week-end, ils ont disputé pas moins de 428 matches dans les catégories B1, B2, C2, C1 et D.
En raison des travaux de rénovation du hall omnisports des XVIII Bonniers, la catégorie A, qui devait attirer l'élite de ce sport, a finalement été annulée.
Dans les 25 catégories organisées, pas moins de 15 joueurs du club local se sont retrouvés sur les plus hautes marches du podium.
Plus précisément, soulignons, dans les séries les plus importantes, les performances de nos joueurs qui s'y sont imposés. En simple messieurs B1, Laurent Cuccu a dominé Le Klang, alors que dans la catégorie reine chez les dames, Justine Godefroid échouait en finale contre la cinacienne Présence Beelen. En double, nous avons assisté à une véritable avalanche de victoires pour nos grâcieux-hollognois qui ont remporté les trois finales les plus importantes (DMB1, DDB1 et DMx B1). Ces résultats prouvent par la même occasion la bonne santé de la structure présidée par Monsieur Joseph Garzotto.
Vu le succès de cette édition et les résultats prometteurs enregistrés tout au long du week-end, nous ne pouvons que nous réjouir d'assister à la prochaine édition.

N. S.

Un grâcieux-hollognois champion de Belgique de badminton

Les championnats de Belgique ELITES de Badminton se sont déroulés ces 5 et 6 février 2011, au hall de sports du campus Erasme à Anderlecht, et c'est notre compatriote David Jaco qui s'est imposé en finale au terme d'un tournoi haletant. En effet, le tournoi fût marqué par sa victoire en quart de finale sur le favori de l'épreuve Yuhan Tan, adversaire contre lequel il avait déjà perdu de nombreuses fois, notamment en finale du même championnat.
A noter que ce titre s'ajoute aux 6 titres de vice-champion national et à celui de champion de Belgique acquis en 2007 face à son rival de toujours, ce même Yuhan Tan.
Sa maman nous confiait enfin que cette magnifique victoire avait permis à David (32 ans) de faire le plein d'énergie et de trouver la motivation nécessaire afin de continuer la pratique de sa passion pendant encore au moins deux ans.
Bonne continuation à notre champion et encore toutes nos félicitations !

N. S.

David Jaco, champion de Belgique

HUMANITAIRE

Quelques heures de travail pour rendre le sourire aux enfants hospitalisés !

Dans une société que l'on dit de plus en plus impersonnelle, il se trouve encore des citoyens pour se soucier des autres en toute discrétion. C'est le cas des Femmes prévoyantes de la section de Hollogne.

En avril 2010, un convivial souper pasticcio agrémenté d'une tombola et d'une vente aux enchères a permis de récolter 1.300 €. Cette somme a été reversée dans son intégralité à l'action «Cita des ailes» qui a pour objet l'humanisation des soins en pédiatrie en faveur de tous les enfants hospitalisés ou suivis à l'hôpital de la Citadelle de Liège.

Grâce à cet argent, un potager et une plaine de jeux ont été aménagés et il a été procédé à l'acquisition d'un chien. En effet, les bienfaits de la présence animale sur la santé physique et mentale ont motivé les professionnels à développer ce projet.

Les Femmes prévoyantes remercient tous les participants ainsi que les généreux donateurs : Standard de Liège, pizzeria Pinocchio, pharmacie Bustin, fleuriste Amaryllis, Dexia banque, ING, Electro-Pérou, Tapissier Boland, Pompes funèbres Messa, Entreprises Devillers, Coiffure Alain de Kruyf, Mme Chantal Bal, Mme Martine Evrard, Mme Arlette Marquet et les donateurs anonymes.

Elles vous donnent un nouveau rendez-vous le 2 avril 2011
à la Maison du peuple de Hollogne et comptent sur vous pour améliorer le score de 2010 !

Pour soutenir leur action, il vous est loisible de faire un don sur le **compte 068-2462915-15.**
Informations : 0485 91 52 46

B.B.

A VOS AGENDAS

Salon des Associations de Grâce-Hollogne le 29 et 30 avril 2011 place du Pérou

Le service de Cohésion sociale de notre commune, en collaboration avec la province de Liège, l'a.s.b.l. Régie des quartiers, la police locale, l'I.B.S.R., l'O.N.E, le Foyer culturel de Bierset, l'Agence de Développement local, le service communal du logement et de l'énergie, le service culture et jeunesse, le service des sports et la bibliothèque communale organisent un Salon des Associations, les 29 et 30 avril 2011, de 14 à 22 heures, place du Pérou, rue Jean Jaurès, sous chapiteau.

Le Salon des Associations a pour objectif de mettre en vitrine les différentes associations oeuvrant sur le territoire de notre commune et de découvrir les nombreuses ressources sociales, culturelles et sportives, souvent méconnues, que présente notre entité.

Nous aurons également le plaisir d'accueillir différentes animations comme le Webbus (apprentissage de l'outil informatique), le bus Diabolo-Manques (prévention des assuétudes), l'I.B.S.R. (sécurité routière), un simulateur de vol, diverses expositions, des décorations florales, un coin détente, des heures du conte et un château gonflable pour les plus petits.

Ce sera également l'occasion de visiter le musée de la Commission historique (navettes programmées).
Notre club de pétanque vous proposera aussi des initiations.

Nous espérons vous y rencontrer nombreux !

Informations : 04 231 48 86

M. B.

A VOS AGENDAS

Perdu de vue : retrouvailles du quartier « Simon Paque »

Les habitants du quartier, en collaboration avec le Village des benjamins, le service de Cohésion sociale, l'O.N.E. et la bibliothèque communale, organisent une grande fête le 14 mai 2011, rue Ernest Renan, à partir de 18 heures.

Informations et réservations : 04 231 48 86